

COMMUNE DE REINHARDSMUNSTER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 8 janvier 2016

Présents: Marcel STENGEL, Caroline BUCHEL, Bruno KISTER, Odile BLAES, Cédric SALI, Isabelle JEANMOUGIN, Pascal HEINTZ, Alain SALY

Absents excusés : Eily KILHOFFER, Catherine DETTLING, Paul MORGENTHALER,

Absent non excusé :

Point 1 - AFFAIRES FINANCIERES

Extension et rénovation des façades de la salle des fêtes - Modification et validation du marché de maîtrise d'œuvre : Avenant au marché

Marché de maîtrise d'oeuvre relatif aux travaux d'Extension et la rénovation des façades de la salle des fêtes en date du 19 février 2015.

Selon l'article 5.3 du CCAP – Contrat de maîtrise d'œuvre

La Commune de Reinhardsmunster, a conclu un marché de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études ADAM, relatif aux travaux d'extension et rénovation des façades de la salle des fêtes.

Conformément au Code des Marchés Publics, il est impératif de passer un avenant à l'issu des études d'avant-projet en tenant compte de l'arrêt des prestations pour les travaux communaux à l'issue des études d'avant-projet et de l'intégration des études de projets le forfait définitif devient :

Le forfait définitif de rémunération maintenue au montant du forfait initial soit 9.400 € H.T. après étude de l'APD

Avenant N° 1

Le présent avenant a pour objet la validation du forfait initial de rémunération

Montant initial du marché : 9.400,- € H.T.

- **Montant de l'avenant : 0,- € H.T**
- Montant réel du marché : 9.400,- € H.T. soit 11.280,- € T.T.C.

VU le code des marchés publics,

CONSIDERANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 reportés au budget 2016

CONSIDERANT, que le présent avenant représente un forfait définitif au marché de maîtrise d'œuvre soit un montant de 9.400,- € H.T.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le Maire, à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Point 2 - AFFAIRES GENERALES

Transfert complet de la compétence « Eau Potable » par le syndicat d'eau potable de la région de Saverne-Marmoutier au SDEA Alsace-Moselle

- **Désignation d'un délégué communal au SDEA**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite au transfert complémentaire de compétence effectué par le Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne-Marmoutier au SDEA valant transfert complet de la compétence « eau potable », il convient de désigner le représentant siégeant au niveau local, territorial et global du SDEA, conformément à ses statuts.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.2121-21,

VU les Statuts du SDEA et notamment ses articles 9, 11, 14, 26 ainsi que son Annexe 2 fixant la représentation de chaque périmètre intégré à 1 délégué par commune, par tranche de 3000 habitants et par compétence,

APRES avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal décide

DE DESIGNER en application de l'article 11 des statuts modifiés du SDEA et par vote à bulletins secrets conformément à l'article L.2121-21 du CGCT :

- Pour l'eau potable :
 - M. STENGEL Marcel délégué de la commune de Reinhardsmunster au sein de la Commission Locale eau potable des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA par 10 voix (dont 2 procurations) pour.

Point 3 – DIVERS

- Cette année Reinhardsmunster fêtera ses 400 ans. Afin d'organiser au mieux cette commémoration, il y a lieu de se renseigner auprès de M. BRANDSTETTER Daniel.
- Nettoyage de Printemps sera organisé le 19 mars prochain. L'information devra être communiquée sur le site du village.

• **Affaires scolaires – Transfert d'école**

Au vu du manque de donnée, la délibération qui devait être prise, est annulée et reportée lorsque Mme BLAES Odile aura plus de renseignement à nous communiquer.

Le présent procès-verbal comportant les points 1 à 3 est signé par les membres présents :

STENGEL	Marcel	Maire	
BLAES	Odile	Adjointe	
SALY	Alain	Adjoint	
HEINTZ	Pascal	conseiller	
SALI	Cédric	conseiller	
JEANMOUGIN	Isabelle	conseillère	
MORGENTHALER	Paul	conseiller	Exc.
KISTER	Bruno	conseiller	
KILHOFFER	Elly	conseillère	Exc
DETLING	Catherine	conseillère	Exc
BUHEL	Caroline	conseillère	